

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1538 du 1er Octobre 2019

Le Chef de l'Etat a échangé avec une délégation du FMI

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a échangé ce mardi 1^{er} octobre 2019, au Palais de la Présidence de la République, avec une délégation du Fonds Monétaire International (FMI) conduite par Mme Céline ALLARD.

Au terme de la rencontre, Mme Céline ALLARD a indiqué que la délégation qu'elle dirige a séjourné à Abidjan, du 18 septembre au 1^{er} octobre 2019, pour mener des discussions sur la 5^è revue du Programme économique et financier triennal soutenu par le FMI au travers d'accords conclus dans le cadre de la facilité élargie de crédit et du mécanisme élargi de crédit.

A cet égard, elle a souligné que la Mission du FMI et les autorités ivoiriennes sont parvenues à un accord au niveau des services du FMI sur la 6^è revue du Programme sous réserve de son approbation par la Direction du FMI et son Conseil d'Administration.

Elle a ajouté qu'en dépit de la dégradation du contexte économique international, l'économie ivoirienne a montré de la résilience, et de bonnes performances économiques sont prévues en 2019 et en 2020, tout en précisant que l'inflation est restée faible, bien en-dessous de la norme de 3% de l'UEMOA.

Par ailleurs, le Chef de la Mission du FMI a révélé que les performances du Programme ont été satisfaisantes pendant le premier semestre de 2019, et tous les critères de performance et le repère indicatif ont été respectés à fin juin 2019. De même, tous les repères structurels portant sur la gestion de la dette publique, le suivi des entreprises publiques, la politique fiscale et l'administration budgétaire, ont été mis en œuvre, à l'exception d'un seul.

Dans le même cadre, Mme Céline ALLARD a indiqué que le déficit budgétaire devrait converger vers la norme régionale au niveau de l'UEMOA de 3% du PIB, en 2019 ; ce qui est un des principaux objectifs du Programme.

En outre, elle a annoncé que sa délégation et les autorités ivoiriennes sont aussi parvenues à un accord au niveau des services du FMI, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration, sur une extension du Programme d'un (1) an, ainsi que sur des mesures de politique budgétaire pour atteindre les objectifs du Programme. Les deux parties se sont également accordées sur les politiques pour assurer la préservation de la viabilité de la dette tout en créant l'espace nécessaire pour financer le Programme National de Développement (PND) 2016 – 2020.

Poursuivant, Mme Céline ALLARD a souligné que les Autorités ivoiriennes et le FMI se sont également accordés sur la nécessité de poursuivre les efforts de mobilisation des recettes domestiques pour créer des marges de manœuvres budgétaires nécessaires à la mise en place de politiques ambitieuses de développement et au renforcement de la capacité à rembourser la dette.

Par ailleurs, la Mission, selon elle, a noté des progrès dans d'autres domaines, notamment au niveau de la restructuration des entreprises publiques et de l'administration douanière ainsi qu'au niveau du secteur de l'électricité, et a fait des recommandations dans le sens de la poursuite des efforts dans certains autres domaines, en particulier en ce qui concerne la restructuration des banques publiques.

Pour terminer, Mme Céline ALLARD a félicité les autorités ivoiriennes pour la qualité des discussions et des travaux durant le séjour de la Mission à Abidjan.

Notons qu'avant cette rencontre, le Président de la République a échangé avec l'Ambassadeur de la République Arabe d'Egypte en Côte d'Ivoire, S.E.M. Mohamed Farouk EL HAMZAWI. Le Diplomate égyptien, en fin de mission dans notre pays, a indiqué, au terme de l'entretien, être venu faire ses adieux au Chef de l'Etat et lui exprimer toute sa gratitude, ainsi qu'au peuple ivoirien, pour tout le soutien et l'hospitalité dont il a bénéficié tout au long de son séjour en terre ivoirienne. S.EM. Mohamed Farouk EL HAMZAWI a présenté ses Lettres de créance au Président Alassane OUATTARA, le 05 novembre 2015.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci